

Préavis N° 03-2023

Demande de crédit pour rénovations fenêtres, armoires et parois classes et sanitaires au collège du Martinet, bâtiments A et C

Préavis du Comité de direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 1^{er} mars 2023

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord pour un crédit d'investissement afin de rénover l'ensemble des fenêtres, des armoires intégrées dans les classes et les parois des salles de classe ainsi que les locaux des toilettes dans les bâtiments A et C du collège du Martinet à Rolle qui accueille plus de 900 élèves quotidiennement de la 7^P à la 11^S.

1. Préambule

Les bâtiments A et C qui sont en prolongement l'un de l'autre ont été construits dans les années 70. Les armoires intégrées dans les salles de classe sont présentes depuis la construction du bâtiment, elles ont été réparées depuis, mais nécessitent une intervention professionnelle globale. Les fenêtres ont été révisées dans leur globalité en 2011, mais nécessitent à nouveau un entretien dans leur ensemble. Finalement les salles de classe et zones de toilettes sur l'ensemble du bâtiment nécessitent un rafraîchissement complet.

2. Situation actuelle

Tous les dégâts constatés sont systématiquement réparés, mais il convient de faire une rénovation totale régulière des espaces et du mobilier afin d'entretenir le bâtiment et s'assurer que le cadre de travail de l'école reste agréable. Depuis quelques années, les problématiques liées à l'utilisation des fenêtres ont augmenté et une révision complète est nécessaire, également pour s'assurer que les efforts consentis sur les économies d'énergies puissent réellement avoir un impact. L'ensemble des fenêtres du bâtiment D (bibliothèque) a déjà été revu l'année passée.

Les armoires du bâtiment A, qui ont 50 ans, ne peuvent plus aujourd'hui être entretenues par l'équipe de conciergerie et nécessitent de grosses réparations. A l'avis général des trois entreprises consultées pour ce point, il s'agissait d'armoires de très bonne qualité pour lesquelles il est plus judicieux de garder le cadre et réparer tout ce qui nécessite de l'être plutôt que de remplacer à neuf l'entier des armoires.

Finalement, les murs des salles de classe, sont régulièrement taggés et troués, et si, comme pour les fenêtres et les armoires, les concierges réparent tout aussi régulièrement les dégâts constatés, il est important de faire intervenir une entreprise qui pourra effectuer un travail plus complet. Concernant les sanitaires, c'est le lieu privilégié de quantité de déprédations constatées, au point que l'école, en collaboration avec EnJeu, a décidé de fermer ces locaux à clés, qui ne sont ouverts dorénavant que sur demande des élèves. Les dégâts ayant nettement diminués depuis, il serait judicieux de réaliser aujourd'hui une rénovation de ces espaces en même temps que les salles de classe.

Il est important de noter que malgré ces rénovations, l'utilisation intensive des espaces implique que des réparations seront toujours nécessaires de manière régulière chaque année. Ces rénovations permettent toutefois de maîtriser les coûts et d'entretenir le bâtiment dans sa globalité.

3. Besoins

Il s'agit de 44 armoires à réviser et rénover. 10 salles de classe et 1 couloir pour environ 400m² et 7 sanitaires pour environ 350m² et l'ensemble des 239 fenêtres du bâtiment A et C à réviser.

4. Coûts et ligne budgétaire

Désignation	Quantité	Prix TTC
Devis rénovation fenêtres		51 000.00 CHF
Devis travaux de réfection peinture salles de classe et sanitaires	18	24 500.00 CHF
Devis rénovation armoires	44	19 000.00 CHF
Imprévu 10%		9 450.00 CHF
TOTAL		103 950.00 CHF

5. En conclusion

Le CODIR vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 1^{er} mars 2023
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°03-2023 Demande de crédit pour rénovations fenêtres, armoires et parois classes et sanitaires au collège du Martinet, bâtiments A et C.
- D'accorder un crédit de CHF 103'950.-- TTC au Comité de Direction pour les rénovations des fenêtres, des armoires, des salles de classe et des sanitaires aux bâtiment A-C du Martinet.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes ou l'emprunt pour l'investissement de ces rénovations.
- D'autoriser le Comité de Direction à amortir les montants qui ont lieu d'être amortis sur 10 ans, dès clôture du préavis.

Ainsi adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 23 janvier 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Au nom du comité de Direction d'Enfance & Jeunesse

Enfance & Jeunesse

Sylvie Mery
Présidente




Isabelle Houmard
Directrice

